

juin 2022
n°180



Journal de Dracy-le-Fort



Dracy-le-Fort d'après peinture 1856



8 mai 2022
le drapeau
est remis
officiellement
à la Commune

Sommaire

pages 1-5	: L'Orbize
pages 6-7	: Activité économique Dracy
page 8	: Vide-grenier 1 ^{er} mai
page 9	: Commémoration du 8 mai
pages 10-13	: Historique de l'Association des Anciens Combattants
page 14	: Mots croisés dracysiens
page 15	: Rallye Vespa - Timbres
pages 16-24	: Associations
page 25	: Annonces
pages 26-27	: Carnet de deuil
page 28	: 4L Trophy Maroc
pages 29-37	: Conseils Municipaux
page 38	: Responsables locaux
pages 39-40	: Annonceurs



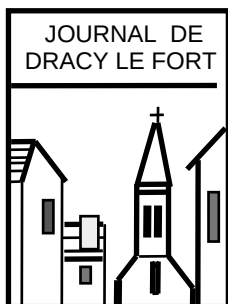
vers 1900



en 1994



en 2011

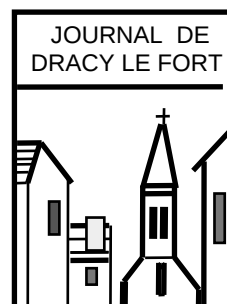


1977

JOURNAL DE DRACY

n° 180

juin 2022



2022

L'Orbize

par Michel ROUZIER

Les "prémices" de notre rivière apparaissent sur la commune de *Châtel-Moron* à hauteur de *L'Abergement*, à près de 440 m d'altitude, au pied du bois de *Jambles*. Son cours est d'environ 21 km. Elle s'infléchit à mi-parcours, avec un coude à 90° à *Mellecey*, en quittant sa pittoresque *Vallée des Vaux* et ses villages viticoles.



L'Orbize à la passerelle de Saint-Martin-sous-Montaigu

Elle est un affluent de la Corne, à *Saint-Rémy*, près du lieudit *Droux*, à 177 m d'altitude. Son affluent principal, le Giroux, naît sur la commune de *Charresey*, et, après avoir disparu souterrainement, réapparaît à *Mercurey* et la rejoint à *Germolles*. Une succession de rus (*rios* en langage local) la grossissent jusqu'à son embouchure.

Elle traverse dix communes. Son nom actuel, "Orbize" (ou Orbise), a beaucoup évolué au fil des siècles. A *Dracy*, son altitude est de 193 m, au pont du bas de l'église ; sur son cours, quatre moulins sont situés sur la Commune.

Notes aux lecteurs

• Un livre important, "*Les moulins de l'Orbise*", dont l'auteure est Madame Marie-Thérèse SUHARD, a été édité en 2018 sous l'égide de la SOCIÉTÉ d'HISTOIRE et d'ARCHÉOLOGIE de Chalon (S.H.A.C @ wanadoo.fr).

Outre l'histoire, le nom évolutif de la rivière y est détaillé. L'étude porte sur le patrimoine artisanal, et donc sur la vie économique locale.

Nous en recommandons la lecture. Nombreuses photos à l'appui du colossal apport documentaire inédit.

- *La suite proposée ici aux lecteurs n'est pas une étude scientifique.*

La démarche est d'établir une connaissance par le recensement de la vie aquatique, ainsi que celle de son environnement immédiat, à partir de la mémoire de différents acteurs, pêcheurs et passionnés de cette vallée, et avec les apports d'aujourd'hui.

Lorsque les lecteurs auront parcouru cette courte étude avec l'ensemble des constats d'observations, ils pourront avoir une bonne connaissance de notre sympathique rivière locale. En longer quelques rives nous paraît un complément agréablement recommandé.

Compte tenu des types de chapitres abordés ci-après, des oublis intéressants, voire des erreurs, sont possibles. Merci de bien vouloir nous les signaler amicalement.

L'EAU

Les eaux usées des communes riveraines sont captées et conduites à la station de traitement de Dracy. Les eaux ainsi épurées et traitées sont ensuite déversées dans le "rio" voisin de la *Grande Prairie*, qui rejoint l'Orbize après le déversoir du *Moulin Madame* (commune de Givry).

Les contrôles de fonctionnement de la station sont assurés au quotidien. Un bassin de décantation existe à Mercurey, pour le Giroux.

LA PISCICULTURE

- Signalons un court essai d'acclimatation de truites Fario au *Moulin Tourneau*, à Barizey (le premier moulin sur la rivière) par la Fédération de pêche de S. et L.
- Une activité de pisciculture s'était développée
 - Au *Moulin de St-Sulpice* à Mellecey
 - Au *Moulin de Martorey* à Saint-Rémy



LA PÊCHE

L'Orbize est classée en 1^{ère} catégorie (rivière à salmonidés) du domaine privé.

- Une réserve de pêche est instituée dans la partie haute du cours, du pont de *Theurey* au pont de *Barizey*, afin de protéger une très petite population de truites *Fario* d'origine naturelle.
- Les lieux de pêche ne sont autorisés que sur les rives dont les propriétaires en ont consenti l'accès. Ce qui implique d'être respectueux sous toutes les formes, dont la bonne fermeture des barrières des parcelles ayant (ou non) des animaux d'élevage ou de compagnie, de ne pas abandonner des déchets divers, et d'avoir un comportement mesuré.
- La politesse envers les propriétaires connus et rencontrés est appréciée de ceux-ci. N'oublions pas le mot "Education" !
- La société de pêche gestionnaire nous concernant plus particulièrement (parcours de la source jusqu'au pont de la route de Givry / *Moulin Madame* – D69) est "*La Truite de l'Orbize*". Siège social : Mairie de Mellecey. Association loi 1901 enregistrée en 1951. Président actuel : M. Bernard DRILLIEN, à Mellecey).
- L'association n'étant pas réciprocaire, sa carte de pêche est obligatoire en complément de la carte fédérale. Il existe "Carte Adulte", "Carte Epouse", "Carte Jeune", "Carte d'invitation". Règlement intérieur et mode de pêche sont à respecter scrupuleusement.
- Un garde de pêche assermenté assure le contrôle.
- Une autre association basée à *Châtenoy-le-Royal* gère l'aval à partir du pont de Givry.



LA VIE DANS LA RIVIÈRE ET SES ABORDS IMMÉDIATS

A/ Poissons d'origine et autres

- Quelques Truites Fario, dans le haut du cours
- Le Goujon, abondant selon les fonds
- Le Vairon, dans les parties moyennement courantes des eaux.

- Le Chevesne. Le Gardon. Quelques Rotengles.
- La petite Loche (ou "Moutelle", localement) vivant sous les pierres.
- La "Feuille de saule" ressemblant à une petite Ablette (nom à découvrir). Poisson très peu présent, à l'avenir incertain.
- L'Épinoche, quelques-unes dans les rus.
- L'Écrevisse à pattes blanches. Présence discrète dans le haut du cours. Sa pêche est interdite en France toute l'année. Beaucoup de disparitions observées à partir de l'époque du bitumage des routes, donc dues à la "qualité" des eaux de ruissellement. Disparition sur le territoire de Dracy vers 1936 à cause d'une bactérie, semble-t-il (mémoire d'un très ancien Dracysien).
- La Grenouille verte, de nouveau en légère expansion. Protégée en France par une limitation drastique de la période annuelle de pêche.
- Quelques Moules, dans les parties les plus vaseuses (Anodonte).
- Quelques petits Gastéropodes spécifiques (genre Paludine).

B/ Poissons d'apport par la société gérante

- Truites "Fario" lâchées à l'état d'alevins, il y a environ 50 ans. Maintenant elles le sont en taille d'être pêchées, soit légalement à 23 cm.
- Truites "Arc-en-ciel" : d'origine nord-américaine, moins exigeantes pour la température de l'eau et sa qualité.
- Saumon de fontaine : origine Québec. Poisson combatif. Peu d'apport.

Quatre empoisonnements sont réalisés annuellement au printemps, et les prises sont généreuses dès l'ouverture. Quelques prises résiduelles.

C/ Poissons d'apports "sauvages"

Strictement interdits, car déséquilibrent la vie originelle (forte amende en cas d'observation de ce délit) : Black-bass – Brochets – Brèmes – Carpes – Carpes Koï – Perches communes – Perches soleil ou du Canada – Poissons chats – Sandres – Pseudorasbora (ou goujons asiatiques) peuvent devenir envahissants et être vecteurs de maladies émergentes.

D/ Mammifères

- Rats musqués (ou Ondatra) : originaires d'Amérique du Nord. Introduits en Europe en 1905. Perforent les berges.
- Ragondins ou Myocastor (ci-contre) : originaires d'Amérique du Sud. Introduits en France en 1882 et élevés pour leur fourrure. Herbivores. Prolifèrent, mais ne sont pas agressifs. Perforent les berges. Par leur urine, ces gros rongeurs sont vecteurs d'une maladie bactérienne grave



pour l'homme et les animaux, la LEPTOSPIROSE. Cette bactérie peut se transmettre par voie orale ou percutanée (contact avec la peau, exemple par une blessure). Certains rongeurs en sont porteurs sans être malades. Soyons-en conscients, donc très prudents. Notons l'existence d'un vaccin : le SPIROLEPT, d'un coût élevé, non remboursée par la S.S., recommandé à certains professionnels, dont les égoûtiers, les pisciculteurs ...

Question : y a-t-il des castors ? des loutres ? Pas d'éléments avérés ou relevés à ce jour.

E/ La vie sur berges ou proche

- Rencontre avec quelques Chevreuils.
- Le Sanglier est nocturne et fouilleur. Le Renard est discret.
- De rares Lièvres. Quelques Ecureuils roux. Mulots. Taupes.
- Volatiles de chasse : Canards sauvages, Faisans, Perdrix, Pigeons ramiers.
- Volatiles naturels :
 - Hérons très présents, qui se nourrissent de poissons, de grenouilles, de petits rongeurs ...
 - Poules d'eau, fréquentes.

- Hérons garde-bœufs, présents depuis peu d'années (changement climatique), souvent près des animaux d'élevage – vivent en groupe.

- Autres volatiles rencontrés ou observés :

Hirondelles. Milans. Buses. Faucons crécerelles. Hiboux. Corbeaux. Corneilles. Pies. Geais. Huppes. Pics verts. Pics épeiches. Tourterelles des bois. Tourterelles turques. Etourneaux. Martins-pêcheurs (ci-contre). Bergeronnettes. Mésanges. Troglodytes ...

F/ Les insectes que le promeneur ou le pêcheur rencontre au fil des saisons :

Abeilles. Guêpes. Frelons. Bourdons. Coccinelles. Moustiques. Et une suite infinie de petits insectes – mais également la mante religieuse.



Les libellules, dont la multitude de variétés et de tailles issues des familles telles que les Agrions, Aeshna, Anax, Nymphes, Sympetrum ... , donnent lieu parfois à des noms poétiques : "*la Louise*" (verte), "*la Fiancée*" (bleu clair), "*la Petite Nymphé*" (rouge), "*la Naiade*" (bleue), "*la Jouvencelle*" (bleue), "*la Sylvie*" (bleue ou ocre), "*la Françoise*" (marron) ...

- Les pêcheurs sont plus particulièrement intéressés par :

- La famille des Phryganes, dont les larves nommées "Azerote", Traîne-bûches, Porte-bois, Ver de rivière ... sont présentes sur les fonds, sous les pierres, sur les racines, les branches immergées.
- La Grande Perle, dès l'état larvaire (la "petite bête"), est une nourriture abondante par endroits sur les fonds à fouiller
- Les Vers de berge chutant dans la rivière par temps humide et très rassasiants pour les poissons
- Les Ephémères, de mai à juillet/août
- Les Sauterelles, Les Grillons
- Les Tipules ("les Cousins"), les Chironomes
- Les Hydromètres (ci-contre), qui se déplacent sur l'eau par saccades.



- Pour les promeneurs et les pêcheurs, une attention particulière doit être portée à la tenue vestimentaire (à commencer par les jambes) dès mars jusqu'à septembre/octobre, à cause de la présence de plus en plus constatée des Tiques (Ixodes) sur les graminées et les buissons, véhiculées par le gibier, ainsi que par nos compagnons les chiens. Ne pas chercher à les enlever à la main ou en utilisant un produit, mais employer un tire-tique. Si elles sont bien ancrées dans la peau, les faire retirer en pharmacie ou par un médecin. En cas d'auréole constatée après piqure, consulter le généraliste, car un traitement antibiotique s'impose (attention à la maladie de Lyme !).



G/ Les Amphibiens

a) Les Lézards : le Lézard des murailles, le Lézard vert (ci-contre) possiblement le Lézard des souches

b) Les Serpents rarement observés, mais présents : Couleuvres et Vipères. Leur nourriture consiste en oiseaux, rongeurs, lézards et, pour les plus "plongeurs", en poissons. Parmi leurs représentants se trouvent la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre vipérine, la Couleuvre à collier, la Couleuvre tesselée, la Couleuvre de Montpellier.

Aucune de ces couleuvres n'est dangereuse pour l'homme, même en cas de morsure. Encore faut-il savoir différencier couleuvre et vipère.

H/ La grande végétation des Rives, "la ripisylve"

- Les Saules, jadis plantés pour permettre de maintenir les rives. On taillait tous les trois ans ces "Têtards", pour obtenir des jeunes branches de type osier pour la fabrication des paniers... ou le bois pour les piquets, les manches d'outils ... Ils sont maintenant des "vieillards" en très mauvaise santé, voire dangereux, car ni taillés, ni entretenus. Ce sont les monuments historiques de nos rivières.

- Les Peupliers, Frênes, Aulnes, Trembles, Bouleaux, Robiniers (ou Faux-acacias) appelés à tort "Acacias", Erables planes, Erables sycomores, Erables champêtres, Sureaux, Aubépines, Prunelliers, Troènes, Eglantiers, Fusains, Houblons, Viornes, Chèvrefeuilles, Lierres, Ronces... sans oublier les boules de gui.

I/ La végétation aquatique

- Le nénuphar (à fleur jaune), dans les parties profondes et calmes

- Les lentilles d'eau (petites monocotylédones, dans les parties d'eaux stagnantes).

J/ L'autre végétation des Rives

L'Iris jaune (ci-contre), la Scrofulaire, la Renoncule, l'Ortie, l'Epilobe hérissé, le Laurier de Saint-Antoine, la Ficaire, le Salsifis sauvage, la Violette, la Primevère, le Pissenlit, le Plantain, le Laurier, l'Armoise, l'Oseille, le Chardon, la Menthe, le Géranium, le Gouet, la Laiche (Carex), le Roseau ... Et toute la foule des graminées difficiles à identifier ...



À **NOTER** Une plante rencontrée sur le territoire de Dracy et en expansion locale par semis naturels : la grande Ciguë (*conium maculatum*), plante très toxique de taille moyenne à élevée (ombelles blanches, à partir de fin avril / début mai). C'est la Ciguë de Socrate !

Veuillez nous excuser pour la longueur de cette liste, mais tellement d'éléments visibles et invisibles dans et hors d'eau sont sciemment omis - voire inconnus de notre part.

Un journal entier n'y suffirait pas, mais certaines plantes n'ont pas non plus un intérêt premier (jusqu'à présent !).

Dans le petit coin de bonheur d'un ancien gamin de Dracy, l'un des souvenirs halieutiques d'un jour enfui depuis ... quelques années.

Il est sept heures. Le soleil est bienvenu. Je suis camouflé entre deux buissons, à l'entrée d'un virage sur mon parcours habituel entre le moulin du Prémoy et le moulin Roussot. J'y ai repéré une truite, la veille. Lequel des deux filouterait l'autre ? L'onde frémit sous le délicat posé de mon esche ... Je la vois monter ... *Frouutt* ! un éclair métallique bleuté passe en frôlant le scion de la canne. C'est le salut matinal habituel de l'ami le martin-pêcheur déjà en chasse ... oui, pour son repas, non pour le mien ! ... et la truite a plongé ... Quel coquin !

Quêtez la mémoire d'un ancien pêcheur. Posez-lui adroitement une question comme une esche tombant devant une truite en chasse. Ferrez ! Il vous livrera son éloge de la nature dans son immense diversité ... et ainsi comment évacuer sainement son quotidien.

Michel, pose ton stylo. Tourne la page. Prends ta musette et repars à la pêche ! ... La truite t'attend.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU VILLAGE

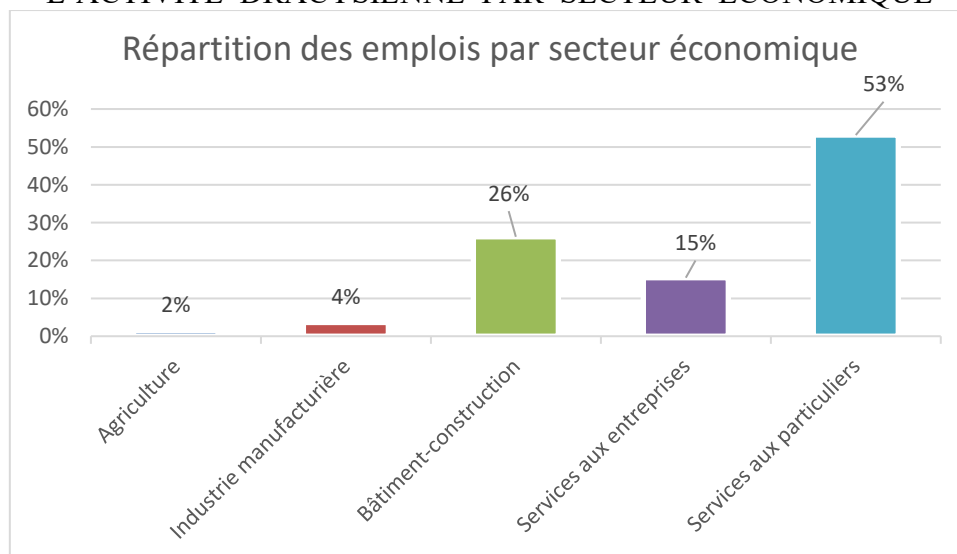
En mars dernier, le "Journal de Saône-et-Loire" et les quotidiens économiques nationaux ont annoncé la nouvelle implantation d'une entreprise industrielle, sur la zone d'activité de "La Tuilerie" à Dracy. La *Maroquinerie Thomas*, sous-traitant pour des grandes marques de luxe telles que *Vuitton* ou *Hermès*, occupera le site précédemment exploité par *Marck et Balsan*. La société, qui fabrique principalement des sacs et de la petite bagagerie, est déjà très présente en Bourgogne, puisqu'elle possède des ateliers à Semur-en-Auxois, Saulieu et Mâcon.

Sur le site de Dracy, elle prévoit de recruter 50 personnes dans un premier temps, peut-être plus à terme, portant son effectif bourguignon à plus de 1000.



L'installation de cette entreprise va augmenter le nombre total d'emplois dans la Commune, mais aussi modifier la structure de l'activité économique du village, car l'industrie manufacturière était jusqu'ici peu représentée, et les entreprises de moins de 50 personnes comptent actuellement pour plus de la moitié des effectifs employés à Dracy.

L'ACTIVITÉ DRACYSIENNE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE



Comme illustré dans l'histogramme ci-dessus, la part de l'emploi dracysien dans le secteur industriel n'est que de 4% aujourd'hui. Avec l'arrivée de la *Manufacture Thomas*, celui-ci devrait à terme dépasser les 10%.

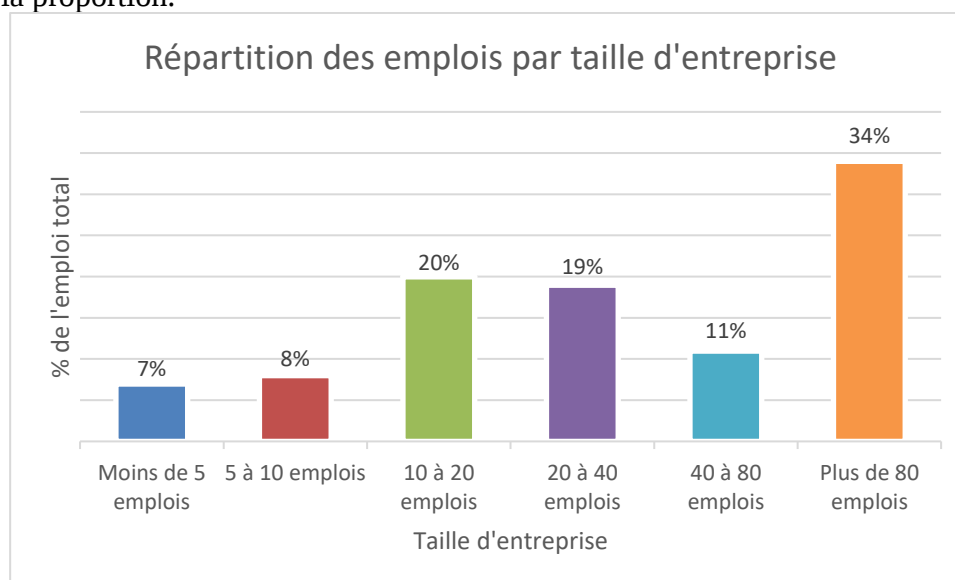
Les activités liées au bâtiment comprennent 23 entreprises de toutes tailles, les 3 groupes les plus importants offrant au total environ 100 emplois.

Les services aux entreprises regroupent 17 sociétés opérant dans le transport, la publicité, l'ingénierie et le conseil. Leur effectif moyen est inférieur à 10 personnes.

Les autres services (commerces, santé, éducation, hôtellerie-restauration) représentent plus de la moitié des emplois dans la Commune, compte tenu de la présence des trois sites de soin et de repos, qui à eux seuls fournissent plus de 350 emplois.

L'ACTIVITÉ DRACYSIENNE PAR TAILLE D'ENTREPRISES

L'histogramme ci-dessous montre que les entreprises de moins de 40 personnes constituent aujourd'hui la majorité de l'emploi total. L'addition de Maroquinerie Thomas devrait à terme inverser la proportion.



Les entreprises comprenant entre 5 et 10 employés représentent plus d'emplois que celles de 5 employés, alors qu'elles sont presque trois fois moins nombreuses ; de même, les 6 établissements dont l'effectif est compris entre 20 et 40 représentent ensemble presque autant d'emplois que les 16 entreprises dans la catégorie 10 à 20.

Bienvenue donc à la *Maroquinerie Thomas*, avec laquelle le nombre d'emplois à Dracy va largement dépasser le millier. Ce chiffre peut être mis en rapport avec celui de la population active du village, qui est inférieur à 600 personnes (ne sont pas compris bien sûr les moins de 18 ans, les étudiants et les retraités). Même en exceptant l'activité des entreprises du bâtiment, dont le personnel travaille le plus souvent hors site, le chiffre de l'emploi dans le village est bien supérieur à celui de sa population active ; et, tous secteurs confondus, il en sera presque le double.

Dracy ne peut donc pas être considéré comme un village-dortoir. Si cette perception existe, elle reflète peut-être la nostalgie des bourgs animés d'autrefois, alors que les activités sont aujourd'hui excentrées dans des zones dédiées ...

Thierry DEMONCHEAUX

1^{er} mai vide - grenier à domicile

Les Dracysiens se sont montrés de vrais pro de la brocante !



... et certains exposants ont bien vendu !



dimanche 8 mai 2022

Commémoration de l'Armistice



Historique de l'Association des ANCIENS COMBATTANTS

Les hommes, les faits et les dates qui ont contribué à la vie de l'Association des Anciens Combattants de Dracy, de sa création en 1929 à sa dissolution le 31.12.2021

par Michel ROUZIER

Union Nationale des Combattants 1914-1918 (UNC)

- 6 mars 1929 Naissance de la section locale - Président : Eugène MENAND
- 8 juin 1929 Choix du Président d'Honneur : Henri FAILLANT
- 11 novembre 1929 1^{er} banquet organisé en commun avec la "Société de la Saint-Martin" (société de secours mutuel locale)
- 10 novembre 1930 Remise du 1^{er} Drapeau à la section par son Président d'Honneur et élection du premier Porte-Drapeau : Ambroise MANIVEAU
- de 1963 à 1969 Porte-Drapeau : Jean-Marie COULON et Antonin MARCHON en alternance
- 1970 Décès du Président Eugène MENAND (41 ans de mandat).

Association des Prisonniers de Guerre 1939-1945 (APG)

- 1945 (26 juillet) Naissance de la section locale - Président : Paul JEANNIN
- 1968 Décès du Président Paul JEANNIN (22 ans de mandat)
Nouveau Président : Jean-Baptiste PAPILLOT.

Association des Combattants Prisonniers de Guerre, et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG et CATM)

En 1970, les deux sections locales, UNC et APG, fusionnent et rejoignent la fédération Nationale de l'ACPG et CATM.

Président : Jean-Baptiste PAPILLOT (dont le mandat sera de 27 ans)
Trésorier : Antoine-Gabriel JOLY et Porte-Drapeau de 1970 à 1979

- De 1980 à 1985 Porte-Drapeau : Maurice FRANÇOIS
- En 1986 : Georges FROUX, nouveau Porte-Drapeau.

- 7 mai 1986 Remise du nouveau Drapeau à la section par M. André JARROT, ancien Ministre (photo ci-contre, de gauche à droite : Jean-Baptiste PAPILLOT, Georges FROUX, André JARROT et Christian WAGENER).



- 21 janvier 1996 Nouveau Président : Michel ROUZIER et nouveau secrétaire/trésorier : Pierre VINCENT.

- 13 janvier 2008 Nouveau secrétaire/trésorier : André LANIER.
- 2011 / 2012 Porte-Drapeau : Charles MENU.
- Depuis février 2013 Porte-Drapeau : Hugues REVOL.

31 décembre 2021 Dissolution de l'Association

Les six derniers membres étaient Henri FRÉROT, André LANIER, Paquita PERRET, Hugues REVOL, Raymond RICHARD, et Michel ROUZIER.

Lors de la cérémonie du 8 mai 2022, le drapeau a été remis officiellement à la Commune.

Quelques photos pour illustrer la vie de l'Association, la plus ancienne de Dracy

L'Assemblée générale de janvier 1983, dans l'ancienne Salle des Fêtes, (actuellement la Bibliothèque).



L'Assemblée générale de janvier 2001, dans la salle du Conseil Municipal, en présence du Président départemental : Monsieur PUPAT, assis à la gauche de Michel ROUZIER sur la photo.



11 novembre 2002, remise de la médaille de reconnaissance de la Nation, par le Président Départemental de l'association, à Bertrand MAGNIN et André BARBIER.

Le 16 octobre 2002, opération "3000 Drapeaux"



Cérémonie organisée à l'Arc de Triomphe
pour le 40^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Quatre Dracysiens étaient présents à la cérémonie



de gauche à droite : André LANIER, Michel ROUZIER, Roger PERRET, et Charles MENU

Photo des conscrits dracysiens de 1901

nés en 1882 et 1883, âgés de 18 et 19 ans)

Certains seront blessés. D'autres ne reviendront pas de la Grande Guerre ; on retrouvera leurs noms sur le Monument aux Morts.

Mon grand-père maternel, Ambroise MANIVEAU, est au premier rang, le 2^{ème} à partir de la droite, il tient la canne à pommeau. En haut et au milieu, Eugène MEULIEN, le père d'Eugène MEULIEN, décédé à Dracy en 1941 de retour de Mauthausen (voir l'article des Anciens Combattants sur le JDD n°179).



Ils sont photographiés place de la Mairie, devant l'importante maison située à droite de l'entrée du chemin *François Bacherot*. La porte qu'on distingue derrière le groupe était celle du café, et à l'étage se trouvait la salle de bal que j'ai connue.

Vous remarquerez le drapeau tricolore et son décor : *Dracy, Marianne* et un *lion* ... Ce drapeau existe-t-il (en charpie) dans un réduit communal ?

A noter aussi d'autres détails intéressants : les coiffes, les "tasses à vin"...

mots croisés dracysiens

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											

HORizontalement

1. Le plus beau village de l'ouest chalonnais. **2.** Ancienne unité de surface viticole de 428 m². Couleur des vignes dans un quartier de Dracy. **3.** Mélanger. Générique de ceux qui ont leurs allées au Domaine de l'Orbize. **4.** André Jarrot en fut un du pilotage moto. Entoure un clos. A l'envers : fait à l'église St-Bénigne. **5.** Celle des vaches de la région est charollaise. Terminent l'alphabet. **6.** Vers Rully, en abrégé. Initiales du fondateur des Hospices de Beaune. Genre de lentille utilisée en alimentation du bétail. **7.** S'occupent de la publication du Journal. Régat du chien. **8.** Ingrédient essentiel de la moutarde de Dijon. Le début de Mellecey. Parfois au fond de la bouteille.

VERTICALEMENT

I. Propriétés viticoles. **II.** Certaines à Dracy portent le nom d'anciens maires. Renée Sarras-Joudrier en a dédié une au petit pont de bois. **III.** Dans cette colonne, il ne manque que d pour avoir toutes les lettres du Villard (dans le désordre). **IV.** Vaut bien un Champagne. **V.** A l'envers : cru réputé de la Côte Chalonnaise. **VI.** Article. Note de musique. L'Europe en abrégé. **VII.** Médecin spécialiste. **VIII.** Ce Pierre a sa rue à Dracy. **IX.** Rivière familière. **X.** Lettre doublée et double au 1 horizontal. Celui qui aimait le Givry, c'était le roi Henri IV. **XI.** Repose au cimetière.

solutions page 25

dimanche 8 mai, la 3^{ème} édition du rallye "Vespa et Vins" est passée à Dracy

Ce mythique scooter, qui a fait rêver plus d'un dans notre jeunesse, fait toujours le bonheur et la fierté de leurs propriétaires.

C'est à l'invitation de Michel BERNARD que le rallye "Vespa et Vins", organisé par le *Vespa Club Chalonnais*, s'est arrêté au **Musée de la pompe à essence**, lors de son parcours en ce beau dimanche de mai.

Une centaine de participants, et plus de soixante-dix machines de différentes années, représentant plusieurs *Vespa Clubs*, Chalon-sur-Saône, bien sûr, et beaucoup d'autres, comme Dijon, Chambéry, Grenoble ...



Les visiteurs ont découvert le Musée, partagé leur passion, profité d'un grand ciel bleu ...

Que du bonheur, en ce beau dimanche de mai !

Pour revoir l'émission de FR3 du 13 mai "Rendez-vous chez vous" à Dracy, aller sur YouTube, le journaliste Sébastien KERROUX nous emmène dans les rues du village, jusqu'au Musée de la pompe à essence.

Trois nouveaux timbres représentant Dracy sont en vente au secrétariat de la Mairie, au tarif lettre verte : la Mairie illuminée sera un affranchissement très personnalisé pour vos cartes de Noël ou de vœux, et la vue bucolique du petit pont de bois ornera agréablement vos cartes postales de vacances.



A tous ceux qui passeront leur été à Dracy, habitants ou visiteurs résidant en gîte et chambres d'hôtes, rappelons aussi que des **cartes postales** du village sont disponibles au même guichet ...

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION LOISIRS

Dimanche 3 avril : randonnée pédestre
"La Patrache" à Change

Nous étions six à suivre un circuit bien balisé de 8,7 km et 148 mètres de dénivelé, qui nous a permis de faire le tour du mont de Rème, avec un peu de soleil, un peu de bise, un peu de boue et de superbes points de vue.

Merci à notre amie Chantal PELLETIER et son équipe, pour l'organisation et le ravitaillement au départ et à l'arrivée de la randonnée.



Avec les beaux jours, nous avons repris nos randonnées pédestres :

une première le **dimanche 8 mai**, autour de Saint-Cyr et des bords de Saône,

une seconde **dimanche 29 mai**, à Villers-la-Faye, en Côte d'Or (photos)

une troisième **dimanche 19 juin**, à Dracy-lès-Couches.

Toujours sur le même principe : une boucle de 8 à 10 km le matin, pique-nique, boucle de 5 km environ l'après-midi.

De *gentils organisateurs* font la reconnaissance des parcours et cherchent un endroit abrité où pouvoir se replier en cas de mauvais temps.

On pratique le covoiturage et l'on démarre du parking de l'école.



Samedi 25 et dimanche 26 juin : sortie à Paris, puis au château de Chantilly (compte rendu et photos dans le prochain numéro du Journal).

Le décès de Gisèle MARCEAU nous a beaucoup attristés. Avec elle, nous perdons une amie chère très active dans notre Association. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

G. BOBILLOT ☎ 03 85 44 56 20

BIBLIOTHÈQUE DE DRACY-LE-FORT



"Rassembler tout le savoir du monde dans un même lieu"

... telle était l'ambition de la Bibliothèque d'Alexandrie.

Notre propos est plus modeste 😊 : vous divertir, vous émouvoir, vous faire découvrir de nouveaux auteurs, vous faire rêver, frissonner par 40° à l'ombre, vous permettre de tout oublier, le temps d'un livre.

Secteur adultes

En ce début d'été, le secteur 'adultes' vous propose un très grand choix de polars, de romans profonds ou légers, d'essais, ainsi que la plupart des prix littéraires 2021/2022.

A noter que le Prix CBPT 2022 a été décerné à Marie VINGTRAS pour *"Blizzard"* ; ce roman a également reçu le Prix des libraires. Venez le découvrir !

Une vaste sélection de nos coups de cœur récents ou plus anciens sera également mise à votre disposition cet été.

Nouvelles du Secteur jeunesse

Depuis peu, la Bibliothèque s'est dotée d'un vidéo projecteur : une autre façon de découvrir les livres en grand écran, pour ne rien manquer des détails de l'illustration des albums !

Ecole

Les Prix "Livrentête" auxquels ont participé les élèves des 4 classes ont été décernés début juin.

Maternelles PS/MS : *"Un loup sort dans la nuit"*

GS/CP : *"Tigre"*

CE : *"Moustique répond toujours présent"*

CM : *"Mari Moto seule contre l'ouragan"*

La fin de l'année scolaire approche ! Dernière visite à la Bibliothèque le 30 juin.

Merci à toutes les familles

de restituer les livres empruntés par les enfants dans le cadre de l'école.

Nous souhaitons aux élèves et aux enseignants de très bonnes vacances !

Excellent été et belles lectures à tous.

Les Bibliothécaires

Que les non-inscrits se rassurent, il est encore temps de nous rejoindre (cotisation ramenée à 8 € pour les six derniers mois de l'année, pour une personne seule ou en couple) et 3 € par enfant.

Nous vous attendons chaque mercredi de juillet, de 16h30 à 19h.
La Bibliothèque sera fermée en août,
mais nous nous retrouverons dès le vendredi 2 septembre aux horaires habituels.

Les Bibliothécaires vous accueillent dans le respect des règles sanitaires

téléphone aux heures d'ouverture ☎ 03 85 44 31 23, puis taper 3

mail : biblio-dracy@orange.fr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le printemps a été chargé en événements pour l'Association des Parents d'Elèves de Dracy !

Le 10 avril a été marqué par la tenue du **Salon Sucré-Salé**. L'occasion pour les épicuriens de la région de venir savourer des produits de bouche artisanaux, et locaux pour nombre d'entre eux. Près de 600 personnes sont venues pousser les portes de la Salle Polyvalente, afin de (re)découvrir les produits proposés et soupeser le panier gourmand qui était à gagner, à condition qu'on trouve son juste poids. C'est Ginette, la grande gagnante, qui aura le plaisir de déguster 10,6 kg de délices contenus dans le panier.



C'est avec fierté que l'APE peut vous annoncer que l'organisation du Salon a permis de rapporter plus de 1100 €, qui ont servi à financer une partie de la classe verte de cette fin d'année.

Merci à tous pour votre participation.



*Elise TERRIER, Présidente de l'APE, entourée des élus de Dracy et du Président du Grand Chalon
(photo : Emmanuel MÈRE)*

Le samedi suivant, l'APE organisait pour la première fois une **chasse aux œufs** dans le parc de Dracy. Un moment de convivialité qui a ravi petits et grands. Près de 65 enfants sont partis à la recherche d'œufs factices cachés avec soin dans les lavandes du parc, pour recevoir en échange des œufs en chocolat à dévorer sur place, ou à emporter (pour les plus raisonnables) !



Après ces deux années de restrictions, ce moment suspendu, réunissant enfants et adultes dans la joie et la bonne humeur, sous un magnifique soleil de (presque) printemps, fut un vrai bonheur à contempler.

Merci à tous les participants.

Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !

Les grandes vacances approchent, mais avant de partir profiter de l'été, les écoliers de Dracy pourront s'amuser pendant la traditionnelle **kermesse** de fin d'année. Elle se tiendra le vendredi 1^{er} juillet, à partir de 16h30, dans la cour de l'école.

L'APE vous souhaite à tous un bel été, et vous donne rendez-vous à la rentrée 2022, pour d'autres événements festifs !



SOCIÉTÉ DE CHASSE



Peu d'activités en ce moment. Nous avons toutefois mis en place une clôture électrique autour d'une parcelle de 25 hectares de maïs semence pour le *GAEC des Presles*. Elle empêche les dégâts des sangliers, mais un entretien s'impose, il faut débroussailler sous les fils électriques.

Les moissons n'étant pas encore faites, il est trop tôt dans la saison pour qu'on sache si le gibier s'est bien reproduit. Nous aurons plus d'informations dans le prochain numéro du Journal.
A bientôt.



BOURGOGNE BONSAÏ CLUB

Les azalées Satzuki (ou azalées japonaises) offrent au printemps une floraison généreuse, fin mai-début juin. Les membres du Bonsaï Club, lors de leur dernière séance, ont présenté leurs azalées dans toute la magnificence de leur floraison.

L'azalée Satzuki, une somptueuse floraison

L'azalée appartient au genre rhododendron, et aucun point botanique ne les différencie (si ce n'est, pour certains auteurs, le nombre d'étamines des fleurs : 5 chez l'azalée, 10 et plus pour le rhododendron). En général, on appelle "azalées" les rhododendrons persistants de petite taille et à petites feuilles.

Espèce AZALÉE SATSUKI

Principale variété cultivée en bonsaï et originaire d'Asie (Chine et Japon), l'azalée Satzuki présente des petites feuilles persistantes étroites, vert foncé, fleurissant au début de l'été dans les tons de blanc à rose, rouge à pourpre. Les plantes présentent souvent plusieurs coloris sur le même pied, ainsi que des fleurs rayées ou tachetées.

EMPLACEMENT

Mi-ombre. Craint le gel et doit donc être rentré en serre froide pendant l'hiver (mais pas en appartement). Supporte bien le vent, mais alors augmenter les arrosages. A protéger de la pluie pendant la floraison.

ENTRETIEN

- **Arrosage** : au moins une fois par jour en saison de végétation, de façon à maintenir la motte humide en permanence. Arroser à l'**eau non calcaire** (eau de pluie) et réduire les apports d'eau en hiver, sans pour autant laisser sécher le mélange, car les fines racines fibreuses se dessèchent rapidement en sol sec, ce qui peut être fatal pour l'arbre. Pulvérisations fréquentes, sauf pendant la floraison.
- **Engrais** : engrais organique faiblement concentré chaque mois, sauf pendant la floraison et juillet-août.
- **Ligature** : du printemps à l'automne, en prenant soin de ne pas casser les branches très fragiles de l'azalée. Ne pas arroser la veille d'une ligature, afin de les laisser durcir.
- **Taille des branches** : lors du repotage, tailler les branches mortes et éclaircir le branchage trop dense, pour aérer le feuillage.
- **Repotage** : tous les ans pour des arbres jeunes, tous les deux ans autrement, juste après la floraison. Les azalées nécessitent un sol légèrement acide. Sol proposé : 1/2 terre de bruyère, 1/4 terreau et 1/4 tourbe, ou de la Kanuma, en équilibrant parfaitement les apports d'engrais.

CONCLUSION : l'azalée donne de magnifiques bonsaïs au feuillage étagé et dense, reflorissant assez facilement. Les espèces à grandes fleurs forment de véritables bouquets pendant la floraison. Les espèces à petites fleurs sont de véritables merveilles. A acquérir déjà formés, car la pousse est très lente, ou à former à partir de plants de pépinière.



Azalée Satzuki



Azalées des membres du BBC

CLUB BLANC COULEUR

Le mois de juin clôturera la saison, avec notre traditionnel repas amical.

Les membres de notre Club ont plaisir à se retrouver en dehors de leur activité, pour des moments très privilégiés qu'on savoure, surtout après deux années de restrictions sanitaires.

Cette année, nous avons pu nous réunir plus régulièrement et envisager de nouveaux projets de création, qui prendront forme à la rentrée.



Très bel été à tous !



PÉTANQUE DRACYSIENNE

Les championnats Vétérans Club 2022 ont débuté le 10 mai.

Avec un effectif réduit de quinze personnes, nous avons fait le choix d'inscrire deux équipes de 6 joueurs pour participer à 7 rencontres de mai à fin-juillet, afin que chacun puisse goûter à la compétition dans un esprit bon enfant.

La 1^{ère} journée s'est déroulée à Dracy-le-Fort qui a reçu 8 équipes, soit une cinquantaine de participants, et notre équipe I a ainsi remporté sa première victoire sur un score sans appel, inscrivant 34 points sur 36 possibles. La journée s'est terminée avec une collation fort appréciée par nos visiteurs.

Une première réussie, avec le soleil au rendez-vous !

Quant à l'équipe II, elle s'est inclinée à Crissey, mais elle a inscrit 6 points en remportant une triplète.

Par la suite, l'équipe I a remporté un match à Oslon (28 à 8), puis s'est inclinée de peu à Louhans (16 à 20). L'objectif de montée reste en ligne de mire.

L'équipe II, pour sa part, s'est inclinée 12 à 24 à Lessard, puis 8 à 28 à Saint-Rémy. A noter, pour sa troisième rencontre, la défection le jour même d'un Dracysien ramenant l'équipe II à 5 participants, ce qui l'a handicapée de - 12 points d'entrée !

Nous en profitons pour inviter toute personne de Dracy qui souhaiterait découvrir ce sport à nous rejoindre, notre effectif ayant grand besoin de s'étoffer. La compétition reste un prétexte pour vivre de bons moments de convivialité.

Lors des championnats de Saône-et-Loire, l'équipe dracysienne s'est qualifiée en 16^e de finale.

Enfin, le 4 juin, par une forte chaleur, le club de Dracy sous l'égide de la Société de Chasse de Dracy a organisé un concours ouvert à tous. 22 doublettes se sont inscrites, mêlant licenciés et néophytes. C'est une équipe de Saint-Rémy (FLORIAN, GUYONNET et FLORIAN) qui est sortie victorieuse.

A noter que la première féminine a terminé 8^{ème} et a reçu des mains de Monsieur le Maire la coupe du Grand Chalon.

Tous les participants ont été primés

Nous remercions, le *Restaurant du Rempart* à Givry, le Grand Chalon et la ville de Dracy pour leur soutien.

Nous rappelons que l'Association Pétanque se réunit tous les mardi et vendredi à partir de 14h et sera heureuse de vous recevoir pour vous faire passer un après-midi à la Pagnol : "alors tu pointes ou tu tires !".

Le Bureau





YOGA POUR TOUS

La rentrée 2021-2022 nous a permis de reprendre les séances de yoga avec régularité, et surtout en présence de notre professeure Corinne FROMONT, qui nous apporte toujours sa bienveillance et son écoute durant les cours de 1h30 qu'elle nous dispense.

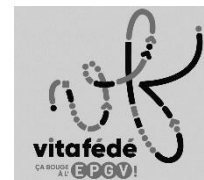
Nous constatons une bonne participation des adhérents sur toute l'année, avec une présence régulière de 80% des personnes sur les deux jours de cours, ce qui montre notre plaisir à partager ces moments ensemble.

Corinne a proposé aux volontaires trois samedis matin d'approfondissement de notre pratique, qui ont réuni chacune une dizaine de personnes.



Enfin, nous terminerons la dernière séance du lundi 4 juillet autour d'un apéritif, où tous les membres de l'Association sont invités.

GYM VOLONTAIRE DRACY



Fin de saison pour la gym volontaire : les derniers cours auront lieu la dernière semaine de juin.

La reprise se fera au cours de la deuxième semaine de septembre (mercredi 7 et jeudi 8 septembre), selon les mêmes formalités que cette année, à savoir :

- le cours du mercredi matin de 10h45 à 11h45 Gym douce spéciale seniors
- le cours du mercredi soir de 18h30 à 19h30 Gym entretien tonique
- le cours du jeudi soir de 19h à 20h Gym entretien tonique

Bonnes vacances et restons en forme !



TENNIS CLUB DE DRACY

Allée des Fougères www.tennis-dracy.fr



Au mois de mai, satisfaits de leur expérience en équipe jeune, les adolescents 15/18 ans ont participé aux rencontres par équipes "adultes". Ils se sont motivés et certains ont bien progressé au niveau de leur classement : Tom VILLENEUVE et Léonard TROUF sont montés de 3 classements, Arthur ABRY, Romain PACCOUD et Louis DUC DODON de 2 classements. L'équipe dame se maintient en 1^{ère} division, l'équipe I messieurs, privée de joueurs (pour blessures) et juste en effectif, redescend en 2^{ème}.

La journée de sensibilisation à la pratique handisport a été une réussite, malgré la pluie.

Les joueurs entraînés par Camille CHÉLI, le jeudi et le vendredi après-midi, sont venus faire une démonstration de "Tennis fauteuil".



Les participants invités ont pu tester ensuite. Certains ont apprécié et constaté que le tennis était un sport abordable, ils pensent revenir et un groupe de débutants est en projet. Cet après-midi-là était encadré par Camille, entourée de Vincent CARBONNEL, médecin rééducateur à la clinique orthopédique de Dracy, Adrien MÉLIS, oncologue, et des représentants de la société *Chabloz Orthopédie*. Tous ont validé l'intérêt de la section "Tennis fauteuil".



A partir du lundi 22 août et jusqu'au samedi 3 septembre, se déroulera le tournoi du Club. Des matchs animeront les courts, 3 tableaux sont prévus : simples dames de NC à 15/1, simples messieurs de NC à 15/1, simples messieurs +45 de NC à 30/1. Les inscriptions peuvent se faire via Ten'up. Les spectateurs seront les bienvenus. Bonnes vacances et bel été à tous !

Club "les Amis de Dracy"

Retrouvons-nous le 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 18h, salle des Associations.

Jeux de société divers animent ces moments de convivialité, un goûter est organisé au milieu de l'après-midi. Jeunes retraités, venez nous rejoindre et apporter votre savoir-faire pour les activités de loisirs et autres.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre secrétaire Gisèle MARCEAU, si dynamique et dévouée. Elle trouvait toujours une solution à nos questions et organisait toutes nos sorties extérieures. "Les Amis de Dracy" présentent à la famille leurs sincères condoléances.

Jocelyne MICHEL, secrétaire ☎ 06 22 28 50 14 - Bernard SIMARD, président ☎ 06 14 73 78 50

solutions des mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1	D	R	A	C	Y	L	E	F	O	R	T
2	O	U	V	R	E	E		O	R		R
3	M	E	L	E	R		A	R	B	R	E
4	A	S		M	U	R		E	I	R	P
5	I		R	A	C	E		Y	Z		A
6	N	O		N	R		O		E	R	S
7	E	D	I	T	E	U	R	S		O	S
8	S	E	L		M	E	L		L	I	E

Horizontalement : 1. Dracy-le-Fort. 2. Ouvrée. Or. 3. Mêler. Arbre. 4. As. Mur. Eirp (prié). 5. Race. YZ. 6. NO (Nord-Ouest). NR (Nicolas Rolin). Ers. 7. Editeurs. Os. 8. Sel. Mel. Lie.

Verticalement : I. Domaines. II. Rues. Ode. III. AVL, R, IL. IV. Crémant. V. Yerucrem (Mercurey). VI. Le. Ré. UE. VII. ORL. VIII. Forey. IX. Orbize. X. RR. Roi. XI. Trépassé.



Annonces paroissiales

Paroisse Saint-Symphorien en Côte Chalonnaise

Maison paroissiale de Givry

12, place de l'Eglise - Cidex 1084 - Givry

☎ / Répondeur : 03 85 44 32 39

E-Mail : paroissestsymphorien@akeonet.com

Site internet : saintsymphorien.net

Le Père **Jean-Michel PAYEUR**, curé de la paroisse Saint-Symphorien-en-Côte-Chalonnaise depuis 4 ans, change de mission à partir du 16 août. Il est nommé vicaire à la paroisse de Loué, dans le diocèse du Mans. Il quitte donc Givry et sera remplacé par le Père Nicolas BERTHIER, actuellement curé d'Etang-sur-Arroux.

Le Père Etienne LHOMME, qui a secondé le Père Jean-Michel depuis le début de l'année 2022, est nommé, quant à lui, vicaire à la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal à Etang-sur-Arroux.

Les **inscriptions à la catéchèse** se feront aux heures de permanence à la Maison paroissiale, à partir du 29 août (Eveil à la foi 4-7 ans – CE2, CM1, CM2 – Profession de foi pour les 6^{èmes} – Aumônerie pour les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}).

Réunion de rentrée Catéchèse : 15 septembre à 20h, à la Maison paroissiale pour les parents de tous les enfants depuis le CE2 jusqu'à la 6^{ème}.

Aux portes des églises, vous pourrez trouver les informations : permanences à la Maison paroissiale pendant l'été, messes en semaine, messes du samedi soir et du dimanche ...

DÉCÈS

Gilbert VALLÉE, le 24 mars 2022

Gisèle MARCEAU, le 12 avril 2022

Éric MENAND, le 12 avril 2022

Françoise FROUX, le 21 mai 2022

Michel DUTARTRE, le 26 mai 2022

A leurs familles, nos sincères condoléances.

Carnet de deuil

Gilbert VALLÉE est né le 29 octobre 1937 à Fayl-Billot (52500).

Il avait épousé Marie-Lise THOMER avec laquelle il a eu une fille, Sophie, qui leur a donné un petit-fils Théo.

Il était un ancien combattant de la guerre d'Algérie. Monsieur et Madame VALLÉE résidaient au 3, rue du Domaine de l'Orbize.

Gilbert VALLÉE est décédé à Chagny le 24 mars, à l'âge de 84 ans. Il a été incinéré au crématorium de Crissey.



Éric MENAND est né le 18 mai 1961 à Saint-Rémy. Cinquième enfant d'une fratrie de six, il a grandi à Dracy-le-Fort, dans la maison familiale rue de *La Foussotte*, où ses parents et oncle, grands-parents et arrière-grands-parents exploitaient la scierie créée vers 1848 (on voit encore la cheminée de la chaudière à vapeur qui fournissait l'énergie, avant l'arrivée de l'électricité).

Passionné de mécanique technologique (*résistance des matériaux*), il passera d'abord un DUT en génie mécanique, puis enchaînera des études avec le *Conservatoire National des Arts et Métiers* (CNAM).

En 1981, il avait fait la rencontre de Joséphine, élève dans le même lycée, et qui en 1995 lui donnera une fille, Léontine.

De 1991 à 96, il a travaillé à Chalon, tout en habitant à Dracy. Mais son diplôme d'ingénieur en poche, il quitte la région avec sa petite famille pour s'installer dans le Cher, où il travaillera trois ans chez *Mécachrome*, sous-traitant pour les voitures de sport. En 1999, l'aéronautique l'amènera près de Toulouse chez *Liebherr*, où il poursuivra sa carrière en tant qu'ingénieur de production. C'est cette même année qu'il épouse Joséphine et que la famille déménage pour le Tarn-et-Garonne.

Cinq ans plus tard, alors qu'il a seulement 43 ans, on lui détecte un myélome, cancer de la moelle osseuse. S'enchaînent alors de multiples rechutes et traitements, et par intermittences des années de répit, durant lesquelles il retourne à ses premières amours, le vélo et la montagne.

Pendant dix-huit années, il ne cessera de se battre, sans jamais renoncer, ni se plaindre, accompagné de Joséphine, son épouse, qui l'aura soutenu avec force, patience et humour, non seulement dans sa maladie, mais dans tous les instants de leur vie commune, et de sa fille Léontine, dont il était si fier.

Éric était un exemple de résilience combinée à une rage de vivre, qu'il aura puisé dans ses nombreuses passions ; le vélo, la randonnée, le travail, les livres qu'il dévorait, et la musique qui l'a accompagné toute sa vie : le jazz d'abord, et le rock aussi. Ce qu'il faut retenir d'Éric, c'est qu'il était un homme passionné, volontaire, cultivé, au franc-parler et à l'humour piquant, mais toujours bienveillant, qui, malgré tout, jusqu'à ses derniers moments aura choisi la vie.

Le 12 avril dernier, la maladie aura finalement raison de lui. Ses obsèques se sont déroulées en l'église de Dracy le 20 avril. Il a rejoint le caveau familial.

A Joséphine et Léontine, et à toute la famille MENAND, le "Journal de Dracy" présente toutes ses condoléances.



Françoise FROUX est née le 24 août 1940 à Chalon-sur-Saône. Ses parents Henri Célestin et Marie Louise, des Dracysiens, ont eu cinq enfants : Annie, Pierrot (†), Robert et Georges (†), tous quatre nés à Dracy, puis Françoise, la petite dernière. Durant son enfance, elle a suivi des séances d'orthophonie pour améliorer son élocution défectueuse. Et, adolescente, elle a été pensionnaire, en semaine, au foyer pour handicapés de Buxy où elle a été très heureuse. Toutes ses vacances et fin de semaine se passaient dans sa famille à Dracy, rue de la *Foussotte*. Elle aimait les gens et se plaisait en leur compagnie.

Elle a quitté ce monde le samedi 21 mai, à Saint-Désert, après une hospitalisation de deux jours, laissant sa famille dans la douleur.

Sa gentillesse et sa joie de vivre ont été un bonheur pour sa famille, ses amis et connaissances. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Bénigne de notre village ; elle repose en paix dans le caveau de la famille.



Georges

Françoise

Pierrot

Annie

Robert

A sa famille,
le "Journal de
Dracy" présente
toutes ses
condoléances.



Michel DUTARTRE nous a quittés brutalement le 26 mai 2022, à l'âge de 76 ans.

Depuis 1978, il habitait les *Hauts de Dracy*, avec son épouse Jacqueline, décédée en 2013, et leur fille Blandine. Chasseur, il a fait partie du bureau de la Société de Chasse pendant quelques années.

Il aimait la nature, les promenades avec son chien. Mais sa passion principale était le bricolage. Avec son épouse, il avait aussi plaisir à planter quelques pieds de tomates, de haricots et à cultiver des fraises.

Bon vivant, il savait apprécier un bon repas accompagné d'un verre de bon Bourgogne.

Le "Journal de Dracy" adresse à sa famille toutes ses condoléances.

"4L Trophy" ... de DRACY-LE-FORT à MARRAKECH

Il nous a fallu plus d'un an de préparation et 15 jours de périple entre la France, l'Espagne et le Maroc, avant de revenir dans notre belle Bourgogne.

Du 16 au 26 février, nous avons bravé la température et les rafales de vent, affronté les dunes au cœur du désert, afin d'apporter aux populations locales des fournitures scolaires.

La voiture a résisté au climat, à l'état des routes et des pistes. Comme quoi la Renault 4 est une voiture increvable, même après plus de 50 ans d'existence !

Nous avons pu admirer les paysages marocains, la faune locale (dromadaires, chèvres, singes ...). Malheureusement, nous ne pouvions nous arrêter pour vraiment en profiter, car il y avait un enjeu compétitif.

En effet, nous sommes arrivés en 188^{ème} position sur 900 voitures concurrentes, avec un écart de seulement 5 km avec le premier.



Pendant le parcours, nous étions encadrés par une équipe de mécaniciens, secouristes, etc. Mais, l'avant-dernier soir, nous avons bivouaqué seuls, en totale autonomie, au beau milieu du désert, en faisant un petit feu de camp avec d'autres camarades.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans notre aventure, la famille, nos amis, nos sponsors et en particulier l'association "Bravo guillaume".

Si vous souhaitez des informations ou en avoir plus, contactez-nous par mail :

4ltherapie@gmail.com

Florian LOISEAU (Dracy)
Louis-Adrien DECROUY (Jambles)

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus publiés ci-dessous reprennent les extraits les plus représentatifs des séances du Conseil Municipal et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du "Journal de Dracy" ou celle de la Municipalité.

Pour des informations officielles, se reporter aux affichages de la Mairie, s'adresser au Secrétariat ou consulter le site mairie-dracy-le-fort.fr.

Conseil Municipal du 12 avril 2022 – 19h00

Présents : Olivier GROSJEAN – Georges PAUCHARD – Dominique PETITJEAN – Martial BEUGNET – Marie-Claude PALMACE – Nicolas DUHAMEL – Jean-Bernard TUETÉY – Nathalie BLACHON – Denis VIGIER – Florian PARDON – Mireille MENAND.

Excusés ayant donné procuration : Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE – Danièle GODEY procuration à Dominique PETITJEAN – Thibaut COLIN procuration à Nathalie BLACHON.

Secrétaire de séance : Florian PARDON.

Le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

- La signature de la convention de mise à disposition d'un kit pour les manifestations organisées sur les communes-membres du Grand Chalon.
- Accord à l'unanimité.

POINT N°1

Objet : Redevance pour l'Occupation du Domaine Public réseau électricité (ENEDIS-RODP 2022)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'année 2022 le montant de la redevance pour la Commune s'élève à 221 € par application du décret qui a fixé à 153 € le montant initial de la redevance pour les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants / Valeurs de la redevance : 153 € x coefficient de revalorisation (1,4458).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord.

Madame la Secrétaire Générale et Madame la Trésorière sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

POINT N°2

Objet : Délibération pour l'octroi d'une subvention

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 50 € à l'Association sportive "MONO LIFE CYCLE" 2, rue des Géranioms 71640 MELLECEY dans le cadre de l'accueil d'un Dracysien parmi ses membres.

POINT N°3

Objet : Délibération pour la création d'un emploi saisonnier (été 2022)

En raison du surcroît de travail en période estivale et afin d'assurer la continuité du service technique durant les congés des agents, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent à temps non complet, de 28h hebdomadaires, du 4 juillet au 26 août 2022 inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide la création de cet emploi ;
- Indique que les rémunérations seront indexées selon la grille indiciaire du grade d'Adjoint Technique Territorial ;
- Précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges d'un agent nommé à ce poste sont inscrits au chapitre 012 - Charges de personnel ;
- Modifie en conséquence le tableau des effectifs du personnel ;
- Habilitte le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir à cet emploi et à signer tous documents s'y rapportant.

POINT N°4

Objet : Délibération pour la création d'une servitude de passage

Lors des travaux menés par la commune de Givry pour l'aménagement de la rue de Dracy, il est apparu que celle-ci présente un profil en long avec une pente en direction de Dracy-le-Fort et que les eaux de ruissellement s'écoulent dans un exutoire dont l'excavation est peu profonde.

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Chalon a été saisie et, après études, a proposé de déplacer l'exutoire sur le côté opposé de la chaussée, où la configuration des lieux permet une gestion des eaux par infiltration et ruissellement en terrain naturel.

La parcelle cadastrée AA n° 113, sur laquelle l'ouvrage de stockage des eaux par infiltration sera créé, appartient à la Commune de Dracy-le-Fort.

Le Conseil Municipal se propose :

- D'autoriser la création par la commune de Givry de ce puits perdu ;
- De valider les caractéristiques techniques et environnementales de l'ouvrage ;
- D'instaurer un droit de passage à titre gratuit à la commune de Givry, afin qu'elle puisse créer l'exutoire, l'entretenir et, en cas de dysfonctionnement, en assurer la maintenance sous 48 heures ouvrées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donne un avis favorable pour cette disposition ;
- Approuve la création d'une servitude de passage sur la parcelle communale AA n° 113 ;
- Précise que cette servitude s'effectuera sous forme d'une convention entre les deux communes ;
- Autorise le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune de Dracy, toute pièce de nature administrative ou technique nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°5

Objet : Délibération pour la signature de la convention de mise à disposition d'un kit pour les manifestations sur les communes-membres du Grand Chalon

Monsieur le Maire rappelle que le Grand Chalon s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des déchets et a été reconnu "*Territoire Déchet Zéro Gaspillage*". Les très nombreuses manifestations qui se déroulent sur le territoire chalonnais sont respectueuses de l'environnement, leurs préparatifs intégrant la gestion, la réduction et le tri des déchets.

Un kit est proposé aux organisateurs d'événements (Associations, Mairie ...) pour permettre de les accompagner dans une démarche éco-responsable. Ce kit est composé :

- de bacs pour recueillir les ordures ménagères et les emballages recyclables ;
- de corbeilles cerceaux avec totem signalétique pour les consignes de tri ;
- d'une mini-colonne à verre ;
- de gobelets lavables.

Chaque élément peut être emprunté indépendamment (sauf pour la colonne à verre qui doit être accompagnée d'une demande de bacs). Une convention définit les modalités de prêt de matériel entre le Grand Chalon et l'utilisateur.

Le Conseil Municipal a la possibilité de signer cette convention pour pouvoir faire appel aux services de l'agglomération lors des manifestations organisées par la Municipalité jusqu'à la fin de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la présente convention et tout document se rapportant à son application.

POINT N°6

Objet : Comptes rendus des activités du Grand Chalon

- Schéma Directeur Cyclable - 22 mars 2022

Monsieur le Maire s'est rendu à la réunion de secteur portant sur l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable 2019-2026, au cours de laquelle ont été rappelés les objectifs de ce document, à savoir :

- Favoriser l'utilisation du vélo au quotidien (raccorder les communes de la première couronne à la ville-centre, relier les zones d'habitat à des points d'intérêt du territoire, favoriser la continuité et la sécurité des itinéraires, mais aussi prioriser les itinéraires les plus courts, rapides et les plus fréquentés) ;
- Etoffer le réseau cyclable du territoire (prévoir des nœuds d'intermodalité et envisager tous types d'aménagements cyclables) ;

- Valoriser le tourisme (assurer une continuité entre les voies cyclo-touristiques et connecter les communes à ces voies) ;
- Garantir la pérennité du réseau cyclable (identifier les financeurs et les gestionnaires des voies cyclables).

Depuis 2018, une concertation a été engagée entre les élus, les habitants et les associations, pour permettre une connaissance plus fine du territoire et des attentes des habitants en la matière. Ainsi, ce sont près de 4 millions d'euros TTC qui seront à investir sur 8 ans, pour près de 88 kilomètres de voies cyclables.

C'est donc dans cette optique que, tous les ans depuis 2015, Dracy-le-Fort attire l'attention des services du Grand Chalon sur le fait que la Commune était toujours dans l'attente de la fin de travaux du cheminement piéton le long de la route départementale 978. Prévu et engagé lors de la réalisation de la déviation de la rue du Bourg à Châtenoy-le-Royal, celui-ci n'est toujours pas terminé et s'interrompt au niveau de l'entreprise COTTET.

Suite à une rencontre avec Madame PLISSONNIER, Vice-présidente en charge des mobilités et des transports, il a été confirmé que ce cheminement piéton serait bien prolongé et achevé d'ici 2023. Pour cela et afin d'assurer la sécurité des usagers l'empruntant, des travaux d'élargissement et de jalonnement seraient d'ores et déjà prévus.

→ Conseil Communautaire - 24 mars 2022

Monsieur le Maire a assisté à la séance du Conseil Communautaire, au cours de laquelle ont été abordés les principaux points suivants :

- ✓ L'adoption du budget primitif 2022 pour 50,8 millions d'euros ;
- ✓ L'attribution des aides aux communes pour 2022 au titre du Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux ;
- ✓ La création d'une nouvelle aire de covoiturage à Champforgeuil, à proximité de l'aéroport ;
- ✓ L'actualisation et l'adoption du *Schéma Directeur de la Petite Enfance* ;
- ✓ La mise en place d'un nouveau programme d'équipement des scolaires en matériel pédagogique numérique ;
- ✓ La création d'une enveloppe de 200 000 € pour les travaux communaux visant à lutter contre les problématiques de ruissellement et d'inondation ;
- ✓ La création prochaine d'une *Maison du Vélo du Grand Chalon*.

→ Commission thématique "Attractivité" - 24 mars 2022

Labellisé "*Terre de Jeux*", le Grand Chalon souhaite promouvoir la pratique du sport pour tous, d'ici les Jeux Olympiques 2024 à Paris. Pour cela, la commission thématique tient à mobiliser tous les élus municipaux intéressés pour permettre une réflexion à l'échelle de l'agglomération sur les actions à envisager à destination du plus grand nombre.

Dans les prochains mois, 19 communes engageront une réflexion à ce sujet.

POINT N°7

Objet : Comptes rendus des syndicats et autres représentations extérieures

Aucune réunion n'a été organisée depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Informations du Maire

- Investissements communaux - attribution de subventions

Dans le cadre des investissements programmés en 2022, plusieurs projets étaient éligibles à différentes subventions. Après instruction de nos dossiers par les services compétents, Monsieur le Maire recense les notifications d'attribution de subventions, à savoir :

Projets éligibles	Subventions	Origine des subventions	Montants notifiés
Création d'un club house sur le Complexe de Tennis	Appel à projets 2022	DÉPARTEMENT	22 500 €
	Fonds de Relance	LE GRAND CHALON	112 500 €
Création d'un aménagement paysager aux abords de la Zone de Loisirs	Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux	LE GRAND CHALON	16 500 €

Monsieur le Maire précise que, au titre du Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux 2022, la Commune avait également transmis une demande de subvention concernant les travaux de réfection de la voirie du chemin de la Corvée. En raison du nombre important de dossiers "voirie" présentés et compte tenu du fait que Dracy-le-Fort avait déjà déposé un dossier environnemental, le dossier n'a pas été retenu.

- **Commission de contrôle des listes électorales**

Réunie le 18 mars dernier, la Commission de contrôle des listes électorales a pu constater les différents mouvements opérés depuis la dernière réunion et dresser l'état détaillé des inscriptions (23) et des radiations (34). A la veille des élections présidentielles, Dracy comptait 1 114 inscrits sur la liste principale. Monsieur le Maire précise que (sauf éventuelle radiation) ce nombre serait porté à 1 115 inscrits pour le second tour, en raison de l'inscription d'un jeune Dracysien qui aura 18 ans entre les deux tours.

- **Mise en concurrence des prestataires de restauration scolaire**

Le marché conclu pour un an avec API RESTAURATION étant arrivé à échéance, la Commission Jeunesse / Affaires Scolaires et Périscolaires a travaillé sur le cahier des charges pour les deux prochaines années scolaires. Les critères de pondération retenus lors de la précédente consultation ont été reconduits à l'identique (qualité : 45% ; flexibilité : 30% et prix : 25%) et adressés à trois prestataires différents. La date butoir de remise des offres a été fixée au 2 mai prochain. Une Commission d'Appel d'offres sera organisée prochainement, afin de procéder à l'ouverture des plis et à l'analyse des propositions.

- **Associations**

Remerciements pour l'attribution d'une subvention 2022 : "Les Papillons Blancs".

- **Statistiques de l'Agence Postale Communale** (APC)

En mars, 22 clients ont pu bénéficier des services de l'APC. Depuis sa réouverture en novembre dernier, ce sont 143 clients qui, au 31 mars dernier, avaient eu recours à ce service de proximité.

- **Document disponible**

- ✓ Le rapport d'activité 2021 des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **mardi 17 mai 2022 à 19h à la Mairie**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05. Signature pour accord des membres présents.

Conseil Municipal du 17 mai 2022 – 19h00

Présents : Olivier GROSJEAN – Georges PAUCHARD – Dominique PETITJEAN – Marie-Claude PALMACE – Nicolas DUHAMEL – Nathalie BLACHON – Denis VIGIER – Danièle GODEY – Florian PARDON – Mireille MENAND.

Excusés ayant donné procuration : Martial BEUGNET procuration à Olivier GROSJEAN – Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE – Jean-Bernard TUETÉY procuration à Georges PAUCHARD – Thibaut COLIN procuration à Florian PARDON.

Secrétaire de séance : Georges PAUCHARD.

Le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

- Le tirage au sort - Jurés d'Assises (2023). Accord à l'unanimité.

POINT N°1

Objet : Délibération pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle

Dans le cadre de la participation de l'association "Pétanque Dracysienne" au championnat de Saône-et-Loire et compte tenu du déficit de son budget prévisionnel, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder à l'Association une subvention exceptionnelle de 400 €.

POINT N°2**Objet : RODP par les réseaux et installations de Télécommunication (ORANGE)**

Conformément au décret du 27 décembre 2005, le Conseil Municipal doit fixer le montant des Redevances à percevoir auprès des opérateurs au titre de l'Occupation du Domaine Public par les réseaux et installations de télécommunications.

Le Maire rappelle par ailleurs que la Commune a décidé d'adhérer au principe de mutualisation d'une somme équivalente au produit de la RODP télécom, instauré par le SYDESL, et destiné au financement des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication et donne lecture des modalités d'encadrement de cette redevance et tenu compte de la durée d'occupation, de la valeur locative de l'emplacement occupé et des avantages matériels, économiques, juridiques et opérationnels qu'en tire le permissionnaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Fixe la Redevance d'Occupation du Domaine Public par les réseaux et installations de télécommunication aux montants "*plafonds*" fixés par le décret du 27 décembre 2005, actualisés pour 2022 aux montants suivants :

RODP télécom Montants	Artères * (en € / km)		INSTALLATIONS RADIOÉLECTRIQUES (pylône, antenne de téléphonie mobile, antenne wimax, armoire technique...)	Autres installations (cabine téléphonique sous répartiteur) (€ / m²)
	Souterrain	Aérien		
Domaine public routier communal	42,64	56,85	non plafonnée	28,43
Domaine public non routier communal	1 421,36	1 421,36	non plafonnée	923,89

- Actualise les montants au mois de janvier de chaque année par application de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics (TP 01) ;
- Donne délégation au Maire conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT, pour la durée du mandat, pour calculer chaque année le montant de la redevance due par les opérateurs de télécommunication, émettre les titres de recettes correspondants, et verser au SYDESL l'année *n* la contribution de la Commune à la mutualisation, calculée sur la base du montant RODP encaissé l'année *n-1*.

Le Maire rendra compte au Conseil Municipal de la redevance encaissée chaque année et de la contribution versée au SYDESL.

POINT N°3**Objet : Délibération pour attribution de marché - Fourniture de repas de restauration scolaire**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la prestation de fourniture de repas pour le restaurant scolaire, une mise en concurrence a été organisée pour les années scolaires 2022/2023 et 2023/2024 pour les données quantitatives suivantes :

- Nombre moyen de repas par jour : 50 repas (20 maternelles et 30 primaires), 4 jours par semaine, 36 semaines par an.
- Prévision du nombre maximum de repas pour l'année : 7 200 repas.

Date de remise des offres : 2 mai 2022. Ouverture des offres : 09 mai. Offres reçues :

- BOURGOGNE REPAS
- Prix unitaire du repas (sans distinction entre maternelles et primaires) : 3,08 € HT, soit 3,25 € TTC.
- Coût global estimé du marché selon la prévision du nombre maximum de repas pour l'année : 22 176 € HT, soit 23 400 €.
- SOGERES
- Prix unitaire du repas :
Maternelles : 3,25 € HT, soit 3,43 € TTC. Primaires : 3,45 € HT, soit 3,64 € TTC.
- Coût global estimé du marché selon la prévision du nombre maximum de repas pour l'année :
✓ Maternelles : 9 360 € HT, soit 9 878,40 € TTC ;
✓ Primaires : 14 904 € HT, soit 15 724,80 € TTC.

→ API RESTAURATION

- Prix unitaire du repas :

Maternelles : 2,98 € HT, soit 3,14 € TTC. Primaires : 3,06 € HT, soit 3,23 € TTC.

- Coût global estimé du marché selon la prévision du nombre maximum de repas pour l'année :

✓ Maternelles : 8 582,40 € HT, soit 9 043,20 € TTC ;

✓ Primaires : 13 219,20 € HT, soit 13 953,60 € TTC.

Les entreprises non retenues seront avisées par la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Attribue le marché pour les années scolaires 2022/2023 et 2023/2024 à API RESTAURATION aux conditions proposées.

- Autorise le Maire à signer le marché ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POINT N°4

Objet : Délibération pour le tarif du Restaurant Scolaire (rentrée 2022/2023)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer le prix des prestations de restauration scolaire pour l'année 2022/2023, comme suit :

➢ Restauration scolaire - élèves : 5,40 €

➢ Restauration scolaire - corps enseignant : 6,50 €

POINT N°5

Objet : Délibération pour la mise en location d'un terrain communal

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier par lequel le propriétaire de la parcelle cadastrée AE n°130 sollicite la location d'une partie de la parcelle cadastrée AE n° 64 (d'une superficie de 470 m²) appartenant à la Commune (située Chemin de la Chaume - domaine privé de la Commune) et de son chemin d'accès (domaine public), sous la forme d'un bail emphytéotique.

Monsieur le Maire rappelle que cette parcelle est actuellement classée NP (zone naturelle protégée), dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en vigueur, comme terrain d'agrément, et qu'à ce titre elle est strictement réglementée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Rejette partiellement la proposition du propriétaire de la parcelle cadastrée AE n° 130 ;

- Propose la mise en location d'une partie de la parcelle cadastrée AE n° 64 d'une superficie de 470 m² au propriétaire de la parcelle AE n° 130, à compter du 1^{er} juillet 2022 pour une durée de trois ans (reconductible par écrit à son terme), sous réserve de l'acceptation des conditions cumulatives suivantes :

• Le déboisement sera interdit sur l'ensemble de la parcelle en lien avec le règlement de la zone citée précédemment ;

• L'entretien des végétaux et des abords devra être fait régulièrement par le propriétaire de la parcelle AE n° 130. A défaut, la Commune se réservera le droit de résilier le présent bail, après une première mise en demeure ;

• La fermeture du terrain loué sera à la seule charge dudit locataire et devra respecter les prescriptions fixées par le PLUi en vigueur ;

• La voie d'accès "*Chemin de la Chaume*" restera libre, sans aucune possibilité de la clore, ni de la privatiser.

- Fixe le loyer annuel à 470 € ;

- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant au bail ;

- Demande à Madame le Receveur de mettre en recouvrement lesdites sommes.

Vote : pour : 9 ; contre : 5 ; abstention : 0

POINT N°6

Objet : Délibération pour une demande de subvention 2022 (Conseil Régional)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, dans le cadre de la restructuration des vestiaires du tennis municipal et de la création d'un *club house* accessible à tous, la Commune serait éligible à une subvention de la région Bourgogne / Franche-Comté.

Le coût total estimatif de ce projet s'élève à environ 250 000 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Régional pour l'obtention d'une subvention. Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Origine du financement	Montant H.T.	Taux
Région (sollicité)	48 500,00 €	19,4%
Département (Appel à projets 2022 - notification)	22 500,00 €	9%
Grand Chalon (Fonds de Relance - notification)	112 500,00 €	45%
Ligue de Tennis (sollicité)	16 500,00 €	6,6%
Total des subventions publiques	200 000,00 €	80%
Autofinancement	50 000,00 €	20%
Total Général	250 000,00 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- Sollicite le concours financier de la Région pour le montant de la subvention ;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

POINT N°7

Objet : Tirage au sort des Jurés d'Assises

Les communes de plus de 1 300 habitants doivent établir la liste préparatoire pour l'année 2023.

Elles sont appelées à tirer au sort un nombre de noms triple de celui fixé par arrêté.

Pour Dracy-le-Fort : 1 juré, soit un tirage au sort de 3 noms.

Les personnes concernées seront informées par courrier.

POINT N°8

Objet : Comptes rendus des activités du Grand Chalon

→ Commission thématique "*Transition écologique et énergétique*" - 9 mai

Suite à la volonté de plusieurs communes de l'agglomération de s'engager dans des projets respectueux des ressources en eau et des milieux aquatiques, la commission thématique "*Transition écologique et énergétique*" a souhaité se réunir pour réfléchir sur ce sujet. Pour cela, une visite a été organisée à l'école LAENNEC de Chalon-sur-Saône, école où des aménagements spécifiques en lien avec l'objet de la réunion ont été réalisés dernièrement.

En effet, avec le réchauffement climatique et des saisons de plus en plus chaudes, la commune de Chalon-sur-Saône avait décidé de rendre les cours de ses écoles plus végétales, afin d'apporter cette sensation de fraîcheur tant recherchée en période de canicule. Ainsi, des aménagements paysagers ont été réalisés, pour répondre aux objectifs suivants : procurer de la fraîcheur en été, réduire les apports de chaleur en pied de façades, apporter de l'ombre, favoriser l'infiltration des eaux de pluie, améliorer le visuel et rendre les espaces plus ludiques.

Pour ce qui est de l'école LAENNEC, les travaux suivants ont été effectués :

- en élémentaire : aménagement d'une mini-forêt avec pavés engazonnés, préparation des pieds de façade et mise en place d'un arbre d'une quinzaine d'années ;
- en maternelle : aménagement d'arbustes en périphérie de l'école, installation d'activité ludique sur sol béton drainant et plantation de deux arbres aux abords du jeu.

POINT N°9

Objet : Comptes rendus des syndicats et autres représentations extérieures

→ Service de Soins Infirmiers À Domicile - Assemblée Générale du 14 avril

Le 14 avril dernier s'est tenue l'Assemblée Générale du SSIAD. Madame PETITJEAN, représentant la Commune, rappelle que les SSIAD sont des services sociaux et médico-sociaux qui assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.

Lors de la présentation des activités 2021, les principaux points suivants ont été évoqués :

- le maintien de 54 lits, dont 3 lits réservés aux personnes en situation de handicap ;

- la présentation du projet commun SSIAD-ADMR d'ouvrir dans le courant 2022 un bureau commun à Buxy. Cette construction prochaine permettra de faciliter les démarches des administrés, mais aussi de mutualiser les moyens (personnel administratif, matériels ...) ;
- la reprise quasi "*normale*" des activités en 2021 après une année 2020 plus complexe de fait de la pandémie.

→ Mission Locale du Chalonnais - Assemblée Générale du 10 mai

Madame PETITJEAN s'est rendue à l'Assemblée Générale de la Mission Locale, au cours de laquelle a été rappelé qu'elle accueille, informe, oriente et accompagne vers l'emploi et l'autonomie les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire, inscrits ou non à Pôle Emploi.

A également été présenté le rapport d'activité 2021, qui peut se résumer ainsi :

- o 1 053 jeunes ont été accueillis en 2021 contre 892 en 2020, soit une hausse de 18,5% ;
- o 20 042 services ont été proposés à 2 481 jeunes (accès à l'emploi, projet professionnel, formation et autonomie) ;
- o Plusieurs parcours d'accompagnements peuvent être mis en place en fonction de la situation de chaque jeune (parrainage, accompagnement psychosocial, projet personnalisé d'accès à l'emploi ...), tout comme des aides qui peuvent leur être allouées (banque alimentaire, garantie jeunes ...).

→ La Croix Rouge - Assemblée Générale du 13 mai

Lors de son Assemblée Générale, *La Croix Rouge* a dressé son bilan sur l'année 2021. Madame PETITJEAN, qui était présente, énumère les principaux points qui ont été traités :

- le nombre d'adhérents (230) et bénévoles actifs (213) ;
- les différentes actions réalisées : aides aux personnes en difficulté, formation aux gestes de premiers secours, secours aux blessés, assistance aux sinistrés/soutien aux populations et diffusion/éducation des principes de *La Croix Rouge* ;
- son implication particulière liée à l'épidémie de COVID-19 ;
- ...

Informations du Maire

- Investissements communaux - attribution de subventions

Dans le cadre des investissements programmés en 2022, plusieurs projets étaient éligibles à différentes subventions. Après instruction de nos dossiers par les services compétents, Monsieur le Maire recense les notifications d'attribution de subventions, à savoir :

Projets éligibles	Subventions	Origines des subventions	Montants notifiés
Ravalement des façades du groupe scolaire et de l'isolation par l'extérieur de la salle de motricité	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	ÉTAT	10 519 €
Réfection de la voirie de la rue du Prémoy	Fonds de Relance	LE GRAND CHALON	33 400 €

- Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives 2022 (FAAPAS)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que ce fonds intercommunal a été reconduit pour 2022.

Comme pour les années antérieures, plusieurs associations sportives dracysiennes sont éligibles à ce fonds, *Pétanque Dracysienne / Gym volontaire / Tennis Club de Dracy / Yoga pour tous*, entre lesquelles une enveloppe de 3 640 € sera prochainement répartie.

- Inclusion numérique

Dans le cadre de son projet de territoire 2021-2026, le Grand Chalon a souhaité déployer une stratégie territoriale, afin de répondre aux besoins des habitants en matière d'inclusion numérique, en concertation et avec l'implication des communes de l'agglomération. A ce jour, cinq conseillers numériques ont été recrutés pour compléter et renforcer l'offre d'inclusion numérique. Un travail est d'ores et déjà engagé entre ces derniers et la *Caisse d'Allocations Familiales*. Dans les prochaines semaines, ils interviendront également auprès des étudiants de l'IUT de Chalon-sur-Saône.

- **Projet "Hameau du Bel Âge"**

Pour rappel, le projet déposé et accordé en 2018 prévoyait la construction d'une cinquantaine de logements (T1 à T3) sur un terrain de 28 000 m² jouxtant l'EHPAD AKÉSIS. A la recherche de financeurs, et après les désistements successifs de la SEMCODA et de l'OPAC de Saône-et-Loire, c'est finalement le groupe COLISÉE (déjà présent sur le territoire dracysien avec la Résidence AKÉSIS) qui s'en est porté acquéreur l'année dernière.

Après une rencontre entre le groupe COLISÉE et l'architecte en charge du projet (le 12 mai dernier), des précisions ont été apportées, à savoir :

→ Sur le volet urbanistique : il a été question de la non-réversibilité des logements, de leur destination exclusive aux seniors en adéquation avec la zone à vocation hospitalière, ou encore des légères modifications qui seront réalisées à l'image du "Parc Aloïs", bâtiment administratif qui sera réduit du fait de sa mutualisation avec celui de la Résidence AKÉSIS, pour augmenter le nombre de logements.

→ Sur le planning prévisionnel de sa construction :

- arrivant à échéance en octobre prochain, le permis de construire sera prorogé d'un an ;
- un permis de construire modificatif sera déposé fin juin/début juillet ;
- les travaux débuteraient au printemps 2023, pour environ 24 à 26 mois.

De plus amples informations concernant les loyers, les modalités de réservation, les services proposés seront communiquées ultérieurement.

- **Manifestations**

- Édition 2022 "Les Terrasses de Dracy" : 10,17 et 24 juin 2022.

○ Route de Saône-et-Loire 2022 : le stationnement et la circulation seront réglementés du 18 au 19 juin inclus, pour permettre de sécuriser le parcours des cyclistes. Après leur passage et celui de la caravane publicitaire, la circulation sera progressivement rétablie. Les arrêtés municipaux en date du 31 mars 2022 sont consultables en Mairie, sur le site internet, ainsi que sur *PanneauPocket*.

- **Permanence des bureaux de vote**

Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h au Groupe Scolaire .

- **Associations** Remerciements pour l'attribution d'une subvention 2022

L'Amicale pour le don de sang - Les Amis de Dracy - Mono Life Cycle.

- **Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)**

En avril, 23 clients ont pu bénéficier de ses services, soit 101 depuis le début de l'année 2022.

- **Documents disponibles**

- ✓ Le rapport du déploiement de la fibre par *Orange* ;
- ✓ Le rapport d'activité 2021 de la Mission Locale du Chalonnois ;
- ✓ Le rapport d'activité 2021 de la *Croix Rouge*.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **mercredi 15 juin 2022 à 19h en Mairie**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05. Signature pour accord des membres présents.

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères : bac vert, le mardi matin. Déchets ménagers. Sortir la poubelle le **lundi soir**.

Recyclables : bac jaune, le vendredi matin des semaines calendaires impaires : les vendredis 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre 2022, pour tous les emballages (métal, cartons légers, briques, flacons, bouteilles en plastique, barquettes, pots de yaourt, films et sacs plastiques ...). Le bac doit être sorti le **jeudi soir**.

colonnes à verre (bouteilles et bocaux) et **colonnes à papier**

Rue du Buet Impasse Paul-Frédéric de Cardon Salle polyvalente Zone artisanale de la Tuilerie

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Châtenoy-le-Royal

15 mn avant l'heure de la fermeture, il n'est plus possible d'accéder à la déchetterie.

Horaires d'été : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h dimanche : 9h-12h

Horaires d'hiver : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h dimanche : 9h-12h

Une carte magnétique personnelle est nécessaire pour pouvoir accéder aux déchetteries.

RESPONSABLES LOCAUX

LA MUNICIPALITÉ

Le Maire M. Olivier GROSJEAN
 Les Adjoints M. PAUCHARD, M^{me} PETITJEAN, M. BEUGNET
 (le numéro de téléphone personnel est à utiliser seulement en cas d'urgence)
 Permanence des élus : Monsieur le Maire et les Adjoints *sur rendez-vous*.
 Contacter le Secrétariat de la Mairie ☎ 03.85.44.31.23

LES PRÉSIDENTS OU RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Anciens Combattants	créée en 1929	Monsieur	Michel ROUZIER
Société de Chasse	1931	Monsieur	Serge GUICHET
Pétanque Dracysienne	1968	Monsieur	Robert OVAERE
Journal de Dracy-le-Fort	1977	Monsieur	Marc GRÉGOIRE
Parents d'Elèves	1977	Madame	Elise TERRIER
Tennis Club	1980	Monsieur	André BLANCHET
Loisirs	1981	Monsieur	Gilbert BOBILLOT
Les Amis de Dracy	1983	Monsieur	Bernard SIMARD
Bonsaï Club	1987	Monsieur	Michel HOUCHOT
Bibliothèque	1988	Madame	Jocelyne WURTZ
Gym. Volontaire	1997	Madame	Florence KIENER
Crazy Patch	2001	Madame	Jeanne BAYOL
Blanc Couleur	2001	Madame	Isabelle ZORTÉA
Zen Patch	2003	Madame	Yvonne GRÉGOIRE
Qi Gong & Bonheur d'Etre	2013	Madame	Chantal SCHNEIDER
Yoga pour tous	2013	Madame	Jeanne BAYOL

Heures d'ouverture

Bibliothèque : ouverte les mercredis de juillet de 16h30 à 19h. Fermée en août. ☎ 03 85 44 31 23, puis taper 3

Mairie du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. En juillet-août, fermée le samedi. ☎ 03 85 44 31 23

L'agence postale du lundi au vendredi de 13h45 à 16h. Fermée en août. ☎ 03 85 44 32 00

Levées du courrier : du lundi au vendredi à **15h30**, le samedi à **11h**

Déchetterie de Châtenoy-le-Royal

Horaires d'été (à partir du passage à l'heure d'été) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h – dimanche 9h-12h

Horaires d'hiver (à partir du passage à l'heure d'hiver) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h – dimanche 9h-12h

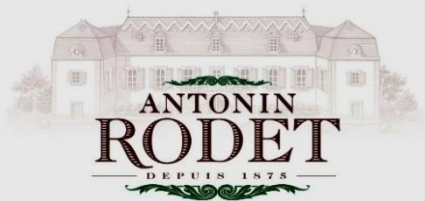
SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie Châtenoy-le-R ^l ☎ 03 85 98 97 40	Centre des grands brûlés (Lyon) ☎ 04 72 11 75 98
Gendarmerie (en cas d'urgence) composer le 17	Centre Antipoison (Lyon) ☎ 04 78 54 14 14
ou ☎ 03 85 20 97 42	Centre Orthopédique ☎ 03 85 87 55 00
Pompiers ☎ 03 85 35 35 25 ou composer le 18	Ecole de Dracy ☎ 03 85 44 57 13
SAMU / Médecin de garde composer le 15	SUEZ (Service des eaux) ☎ 09 77 40 84 08
ou ☎ 03 85 42 45 90	SUEZ (urgences) ☎ 09 77 40 11 26
Hôpital de Chalon ☎ 03 85 44 66 88	Dépannage E.D.F. ☎ 08 10 33 30 71
Clinique S ^{te} Marie (Chalon) ☎ 03 85 47 61 00	Dépannage ENEDIS (<i>Linky</i>) ☎ 09 72 67 50 71
SOS Médecins ☎ 36.24 (0,15 €/mn)	Dépannage G.D.F. ☎ 08 00 47 33 33

Le "Journal de Dracy" lejournaldedracys@free.fr ne constitue pas un document contractuel.

Il est réalisé par l'équipe du "JOURNAL DE DRACY-LE-FORT" Association Loi 1901 créée en 1977.
 18, rue de l'Église 71640 DRACY-LE-FORT

**Une version digitale est disponible et téléchargeable sur le site de la Mairie
 rubrique Liste des Associations / Le Journal de Dracy**



55 Grande Rue, 71640 MERCUREY
Tél : 03 85 98 12 12 - E-mail : rodet@rodet.com
Site internet : www.rodet.com

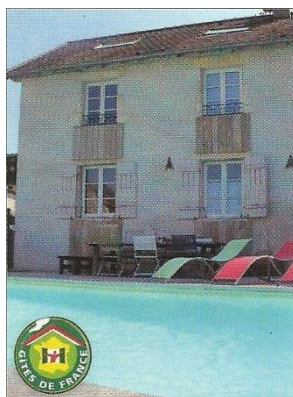
HORAIRES D'OUVERTURE

- Hiver : mardi au samedi 10h-12h & 14h-18h
- Printemps et Automne : mercredi au dimanche 10h-12h & 14h-18h
- Juillet/Août : tous les jours 10h-12h & 14h-18h



DOMAINE DE CARDON

dégustation - vente
propriétaire - récoltant
tél. 07 86 55 06 58



Le Séchoir à Houblon
Chambres d'hôtes

Nicolas Gauvain
3 rue de l'église
71640 DRACY-LE-FORT
03.45.28.32.14 / 06.41.45.42.04

ngauvain-le-sechoir@hotmail.com
www.gites-de-france.com

**DOMAINE GIVRY
DELIANCE**
24, Le Buet
71640 Dracy-le Fort
Elaborateur de Crémant de Bourgogne
Givry et Givry 1er Cru
03 85 44 40 59
contact@domainedeliance.com

Pinto
**PLÂTRERIE
PEINTURE
RAVALEMENT**
Z.A. La Tuilerie 71640 DRACY LE FORT
Tél. & Fax. 03 85 87 98 87

AD CARROSSERIE DESPREY
DESPREY AUTOMOBILES
03 85 98 96 90
VEHICULES NEUF & OCCASIONS
CARROSSERIE - PEINTURE - MECANIQUE - DEPANNAGE
Route d'Autun - Z.A. la Tuilerie - 71640 DRACY LE FORT
Fax 03 85 98 96 91 - email carrosserie.desprey@wanadoo.fr

Ambulances
La SAVOYARDE
VSL TAXI
03 85 44 30 96

Abdellatif REZGALLAH
Rénovation & Construction
58 Route d'Autun
71640 Dracy-le-Fort
Tél. : 06.33.59.94.42
Email : amr.construction71@gmail.com
AMR CONSTRUCTION

quadripub
CRÉATION | RÉALISATION
tél. 0385 87 74 75
1, allée du Champ Pacaud - Dracy le Fort
enseigne@quadripub.com

**LE VILLARD
BAR
RESTAURANT**

MENU DU JOUR
DU LUNDI AU VENDREDI

TEL 03.85.87.98.02
71640 DRACY LE FORT



**MOREY
TRAITEUR**

À votre service depuis 1951

www.morey-traiteur.fr



Pierre Morey : 22, av. Charles de Gaulle - 71880 Châtenoy-le-Royal

03 85 87 83 36

*Médaille d'Or 2013
Concours du meilleur jambon persillé de Bourgogne*

Boulangerie Pâtisserie



Jean-Pierre CICALA

BOULANGERIE DE DRACY LE FORT
1, rue du bourg 71640 Dracy-le-fort

Tel: 03 85 94 14 85

Yves LE BRASSEUR
Agent Commercial



M 06 82 07 32 50
T 03 85 90 85 90
E yves.lebrasseur@remax.fr

SARL Lo2i
28 place de Beaune
71100 Chalon sur saône
www.remax.fr/Lo2i

**RE/MAX
LO2i**

Chaque franchisé et concessionnaire RE/MAX est une entreprise juridiquement autonome

Bagatelle Créations



Valérie VIGNERON, Artisan tapissier

30 rue Georges Musy - 71100 Saint Rémy
06 24 03 17 72 - www.bagatelle-creations.fr



VOTRE BUREAU
www.votre-bureau.fr

Agence Chalon-sur-Saône
22 quai de la Poterne
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 94 02 23



GAMME D'IMPRESSION COULEUR

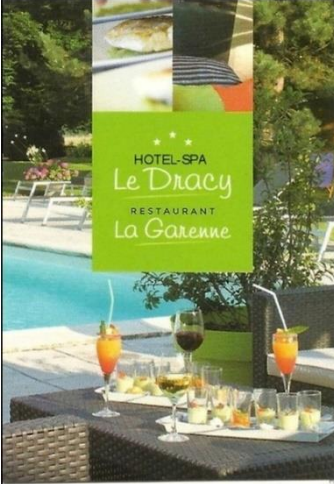
Canon®

Lexmark™

SHARP

CALIPAGE
Tout pour être heureux *nos bureaux*

NovoTouch
A new way to engage and connect with your customers

**HOTEL-SPA
Le Dracy
RESTAURANT
La Garenne**

WWW.LEDRACY.COM

4, RUE DU PRESOIR
71640 DRACY-LE-FORT
TÉL. +33 (0)3 85 87 81 81
FAX +33 (0)3 85 87 77 49
info@ledracy.com
spa@ledracy.com

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Ludivine LAURENT
Chargée de Clientèle des Particuliers

Tél. : 09 74 50 32 44
llaurent@groupama-ra.com

horaires :
du mardi au samedi : 9h-12h
du mardi au vendredi : 14h-18h

Agence de Givry :
8 boulevard de Verdun - 71640 Givry

*Remerciements du "Journal de Dracy"
aux Annonceurs et aux généreux Donateurs*